



SECRETARIAT GENERAL

SERVICE D'ETUDES ET DE DOCUMENTATION

Adresse de correspondance :

North Galaxy - Tour B- 25<sup>ème</sup> étage-  
Boulevard du Roi Albert II, 33 Bte 73  
1030 BRUXELLES

nos références  
SED/CV/2009/021

## Propositions de stage au service d'Etudes et de Documentation du SPF Finances

### ***Le Service d'Etudes et de Documentation.***

Le Service d'Etudes et de Documentation fait partie du Secrétariat général du Service public fédéral Finances. Depuis le 1 janvier 2003 "Service public fédéral Finances, abrégé en SPF Finances, est la nouvelle dénomination de l'ancien Ministère des Finances. Le Secrétariat général a une fonction d'appui et de coordination par rapport aux Administrations fiscales et non fiscales du SPF Finances.

Les tâches confiées au Service d'Etudes et de Documentation consistent essentiellement en travaux préparatoires à la décision politique dans le domaine des finances publiques. L'accent y est mis sur les aspects économiques des politiques budgétaires et fiscales. Dans ce cadre, le Service d'Etudes et de Documentation assure également le Secrétariat du Conseil Supérieur des Finances.

*Pré-requis* : L'étudiant(e) doit avoir de l'intérêt pour la fiscalité et l'économie en général.

### ***Propositions de projets***

1. *Au niveau de l'impôt des sociétés : Etude comportementale des entreprises face aux dépenses non admises.*

Le SED dispose d'une base de données sur les sociétés, qui fusionnent les données des comptes annuels avec celles de la déclaration fiscale. D'après les travaux déjà effectués sur cette base de données, il apparaît que les « dépenses non admises » jouent un rôle fondamental dans l'explication des disparités d'imposition effective entre les entreprises (1). Les « dépenses non admises » sont des charges dont la déduction est autorisée en comptabilité mais pas en droit fiscal

---

1 Voir HALLEUX F., VALENDUC C (2007) *L'imposition effective des sociétés : une analyse des micro-données*, SPF Finances, Bulletin de Documentation, No 2, pp. 217-254.  
[http://www.docufin.be/websedsdd/intersalgfr/thema/publicaties/documenta/2007/InhoudDocblad\\_2007.htm](http://www.docufin.be/websedsdd/intersalgfr/thema/publicaties/documenta/2007/InhoudDocblad_2007.htm)

Le but du travail serait de rechercher, parmi les informations disponibles dans la base de données, parmi les caractéristiques économiques des sociétés (taille, secteur etc..) les variables explicatives du montant des dépenses non admises.

## 2. *Les déductions fiscales à l'impôt des personnes physiques :*

Ce travail s'appuie sur une base de données qui rassemble les déclarations fiscales de 30.000 ménages.

Des travaux antérieurs, dont un travail de stage, avaient permis d'effectuer une analyse des facteurs expliquant le recours aux déductions fiscales et plus particulièrement les déductions relatives au logement et à l'épargne à long terme (2).

Différents travaux sont possibles, par exemple, étendre l'étude à d'autres déductions fiscales (libéralités, frais de garde d'enfants, dépenses faites en vue d'économiser l'énergie, par exemple) ou encore isoler les éventuelles spécificités régionales dans l'utilisation des déductions fiscales.

## 3 *Analyse économétrique des recettes fiscales et prévisions*

Le SED est responsable des prévisions de recettes fiscales et du suivi mensuel des réalisations. La prévision annuelle repose sur une méthode macro-économique qui couvre actuellement l'impôt des personnes physiques, l'impôt des sociétés, les accises et la TVA (3). Il existe également un modèle trimestriel de TVA et un modèle trimestriel pour le précompte professionnel, en cours d'élaboration. Le travail de stage consiste à compléter ces modèles en investiguant différents domaines tels des équations de demande des biens soumis à accises, dont les recettes d'accises correspondantes peuvent être dérivées, ou encore la modélisation des recettes de taxes sur les véhicules à partir des variables macro-économiques disponibles.

## 4. *Analyse des comportements stratégiques au niveau local en matière de fiscalité*

La littérature économique a mis en évidence un processus de concurrence fiscale « Yardstick competition » selon lequel les hommes politiques se font concurrence pour attirer les suffrages des électeurs. Ceux-ci basent leurs observations sur l'efficacité des services publics locaux en comparant les taux d'imposition avec ceux des communes voisines ou semblables. On aboutit alors à des « fonctions de réaction » mettant en évidence des interactions stratégiques entre communes.

Le but du travail serait de tester ces modèles sur le cas des communes belges ou wallonnes.

Le SED dispose également d'une base de données, à compléter et à mettre à jour, sur la fiscalité communale.

---

2 Voir WUYTS, VALENDUC, STINGLHAMBER et ZACHARY (2007), *Saving for retirement in the Third Pillar of the Belgian Pension System* ; Revue bancaire et financière, No 1, pp. 55-62 . Voir également des mêmes auteurs, *Les déterminants de l'épargne du troisième pilier des pensions*, Revue économique, Banque nationale de Belgique, Décembre.  
[http://www.nbb.be/doc/TS/Publications/EconomicReview/2007/revecoll2007F\\_H6.pdf](http://www.nbb.be/doc/TS/Publications/EconomicReview/2007/revecoll2007F_H6.pdf)

3 Voir LENOIR T., VALENDUC C. (2006), *Révision de la méthode macro-économique d'estimation des recettes fiscales*, SPF Finances, Bulletin de documentation, No 4, pp. 217-265  
[http://www.docufin.be/websedsdd/intersalgfr/thema/publicaties/documenta/2006/BDocB\\_2006\\_Q1f\\_Lenoir\\_Valenduc.pdf](http://www.docufin.be/websedsdd/intersalgfr/thema/publicaties/documenta/2006/BDocB_2006_Q1f_Lenoir_Valenduc.pdf)

## **Cadre de travail**

L'étudiant aura accès, selon le projet, aux bases de données nécessaires.

L'outil d'analyse statistique est le logiciel SAS (SAS/BASE et SAS/STAT) ou le logiciel économétrique IODE. Les méthodes d'analyses seront laissées à l'appréciation de l'étudiant.

Le stage aura lieu au Service d'Etudes du SPF Finances, North Galaxy, Boulevard du Roi Albert II, 33 à 1030 BRUXELLES (à côté de la Gare du Nord).

Pour des raisons pratiques, nous ne pouvons accueillir en stage qu'un seul étudiant à la fois. Les directives en vigueur au SPF Finances ne prévoient pas d'intervention dans les frais de déplacement.